

Compte rendu du conseil d'administration du lundi 13 février 2017

Le quorum étant atteint, la séance débute à 18h05

25 membres votants présents

Désignation du secrétaire de séance : M. Descos, principal adjoint

Modification et adoption de l'ordre du jour :

Mme Charnay-Dufourt, principale, propose la modification de l'ordre du jour suivant :

- I – Questions pédagogiques
 - Ajout en point n°6 : Demande d'autorisation de signer la déclaration à la CNIL pour la plateforme e-sidoc du CDI

Adoption de l'ordre du jour modifié			
Vote :	abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25

Adoption du compte rendu du conseil d'administration du 6 décembre 2016 :

Adoption du compte rendu du CA du 6 décembre 2016			
Vote :	abstention : 0	Contre : 0	Pour : 25

I – Questions pédagogiques :

I -1) Prévision des effectifs et de la structure du collège à la rentrée 2017

La structure prévue à la rentrée 2017 est de 25 classes pour 646 élèves, soit 2 classes et 25 élèves de plus que cette année scolaire. Les 2 classes supplémentaires permettront d'alléger les effectifs par classe.

Organisation et effectifs prévus :

Niveau 6° :	7 classes	177 élèves
Niveau 5° :	6 classes	162 élèves
Niveau 4° :	6 classes	156 élèves
Niveau 3° :	6 classes	151 élèves

18H10 : arrivée de M. Dardoullier, conseiller départemental → **Le nombre de votants passe à 26**

L'ouverture de la section sportive football n'a pas été accordée.

Le partenariat avec l'ES Veauche sera reconduit à la rentrée prochaine.

Des élèves du secteur scolarisés en CM2 suivent un enseignement du portugais à l'école des Glycines dans le cadre du dispositif ELCO (Enseignement Langue et Culture d'Origine). Dans le cadre de la continuité des apprentissages, un enseignement de la langue portugaise à raison de 2H par semaine sera dispensé aux élèves de 6° qui auront bénéficié de cet apprentissage en primaire.

Le recensement des élèves concernés est en cours.

I -2) Répartition de la DGM 2017

La Dotation Globale de Moyens comporte un volet en heures et un volet financier.

Le volet financier attribué au collège est de 9,25 IMP (Indemnité de Mission Particulière). Il est identique à la dotation reçue l'an dernier à la même époque. Une demande d'une IMP supplémentaire sera faite par Mme Charnay-Dufourt, principale.

Les IMP servent à rémunérer des missions assurées par les enseignants hors présence élève (réfèrent numérique, réfèrent culturel, coordinateur EPS et techno, développement durable, ...).

18H23 : arrivée de Mme Chalvet, personnalité qualifiée → **Le nombre de votants passe à 27**

Volet horaire : au-delà des 26H de cours par classe dues aux élèves, une marge de 3H par classe est donnée pour permettre des modalités d'organisation différentes. Cela correspond à 75,9H à répartir pour la rentrée prochaine.

Un tableau de répartition de cette marge déjà discuté en commission permanente est présenté.

Il reste à ce jour un reliquat de 6,9H non ventilées qui seront transformées en HSE (Heures Supplémentaires Exceptionnelles) (1H = 30 HSE soit 207 HSE pour 6,9H) pour rémunérer des activités pédagogiques effectuées par les enseignants en dehors des heures normales de cours.

La présentation de la répartition des heures allouées fait apparaître des demandes d'ouvertures de postes en :

- Mathématiques
- Anglais
- EPS

Répartition de la DGM			
Vote :	abstention : 0	Contre : 0	Pour : 27

I -3) Date de l'épreuve orale du DNB

Cette épreuve qui concerne tous les élèves de 3° (candidats) et tous les enseignants du collège (jury) se déroulera le mercredi 14 juin 2017 matin.

Les élèves de 6°, 5° et 4° seront libérés ce jour-là.

Adoption de la date de l'épreuve orale du DNB 2017			
Vote :	abstention : 0	Contre : 0	Pour : 27

I -4) Présentation de la grille d'évaluation de l'épreuve orale du DNB

Cette grille est en cours de finalisation et sera présentée lors du prochain CA qui aura lieu le 10 avril 2017.

I -5) Information sur le déroulement du forum d'orientation animé par les parents

Ce forum d'orientation qui participe au parcours avenir, vient en complément des actions déjà réalisées (réunion avec les parents de 3° le 12/01/2017, orientation concertée, forum de la voie professionnelle à Feurs le 19/01/2017, possibilité de mini-stages, ...).

Le forum d'orientation animé par une trentaine de parents se déroulera le vendredi 31 mars 2017 de 18H à 20H. Des pôles par secteurs d'activités seront constitués et des rotations seront organisées pour que les élèves puissent participer à 3 échanges.

I -6) Demande d'autorisation de signer la convention avec la CNIL pour la plateforme e-sidoc du CDI

e-sidoc permet la mise en place, sur internet, d'un portail d'information et de recherche documentaire, destiné aux élèves et à la communauté éducative.

Le moteur de recherche d'e-sidoc propose un accès unifié et intuitif à des ressources documentaires diversifiées (physiques et numériques) sélectionnées par le CDI. L'enseignant documentaliste dispose d'un outil d'édition de contenus pour informer ses publics sur les actualités, les nouveautés et les sélections documentaires. E-sidoc sera accessible via cybercollèges.

Une déclaration à la CNIL signée par le chef d'établissement après accord du conseil d'administration est nécessaire pour pouvoir bénéficier de ce service.

Autorisation donnée au chef d'établissement de signer la déclaration à la CNIL pour la plateforme e-sidoc			
Vote :	abstention : 0	Contre : 0	Pour : 27

II – Questions financières :

II – 1) Révision des tarifs de location de la salle polyvalente

Les tarifs de location de la salle polyvalente n'ont pas évolué depuis 2012.

Il est proposé une révision de ces tarifs qui sont présentés en annexe.

Il est confirmé que les activités pédagogiques organisées en temps scolaire priment sur la location de salle à des tiers.

Approbation des tarifs de location de la salle polyvalente			
Vote :	abstention : 0	Contre : 0	Pour : 27

II – 2) Autorisation d'encaissement pour la prestation du 6 avril 2017

Le jeudi 6 avril 2017, une réunion conjointe Éducation nationale, Ministère de la Jeunesse et des Sports regroupant des personnels des 3 académies de la région Auvergne Rhône Alpes se déroulera au collège.

Le coût de cette journée comprenant la location de la salle et les prestations de restauration a été arrêté à un montant de 700€.

Autorisation est demandée au CA d'autoriser l'encaissement de cette somme.

Accord du Conseil d'administration pour l'encaissement de 700 €			
Vote :	abstention : 0	Contre : 0	Pour : 27

II – 3) Répartition de la dotation globalisée 2017

Un premier versement de 1030 € pour la dotation globalisée (carnets de correspondance, TICE, manuels, droits de reprographie) a été reçu. Il convient de l'affecter et M. Cazals, adjoint gestionnaire propose de l'affecter aux droits de reprographie.

Accord du Conseil d'administration pour l'affectation du 1^{er} versement de la dotation globalisée aux droits de reprographie			
Vote :	abstention : 0	Contre : 0	Pour : 27

II – 4) Convention d'adhésion au groupement de service pour la formation contrats aidés de la Loire

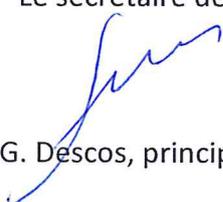
Les personnels de l'établissement embauchés sous contrat aidé CUI-CAE bénéficient d'un droit à la formation. Celle-ci est pilotée par le GIPAL Formation (Groupement d'Intérêt Public de l'Académie de Lyon) auprès duquel il convient d'adhérer pour un montant de 30 € par année civile.

M. Cazals, adjoint gestionnaire demande au CA l'autorisation d'adhérer à ce groupement.

Autorisation donnée au chef d'établissement de signer la convention avec le GIPAL Formation			
Vote :	abstention : 0	Contre : 0	Pour : 27

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Le secrétaire de séance


G. Descos, principal adjoint

Le chef d'établissement


M. Charnay-Dufourt, principale

